

Réf: Dossier 346478

Avis de constitution

SOCIETE « VOLAILLE DU BELIER »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE A 200
METRES DU SUPER MARCHÉ QUICK MARKET ROUTE DE
SAINT VIATEUR, Lot 2226, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLAILLE DU BELIER »

Objet : - Importation et Exportation de produits et matériels avicole et agricole ;
- Vente de produits agricoles et vivriers ;
- Vente de produits avicole ;
- Distribution de toute sorte de viande fraîches et congelées ;
- Distribution de viandes et de produits laitiers transformés : saucisses, fromage, produits laitiers, viande de bœuf, caprins, veau, poisson, produits d'élevage de toute sorte ;
- Divers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE A 200 METRES DU SUPER MARCHÉ QUICK MARKET ROUTE DE SAINT VIATEUR, Lot 2226, Ilot 16

Dirigeant(s) M BAN KOUAKOU OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07900 du 01/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59612/GTCA/RC/2024 du 01/10/2024

